



Augmentations à l'aide sociale : peut-on vraiment se réjouir?

MONTRÉAL - Le 31 octobre 2013 – Si le Réseau québécois de l'action communautaire (RQ-ACA) salue les gestes du gouvernement annoncés hier en matière de soutien à l'action communautaire autonome, il ne peut cependant que déplorer les très maigres augmentations des prestations d'aide sociale pour les personnes seules.

« *La ministre Agnès Maltais avait promis ce printemps des augmentations significatives aux prestataires d'aide sociale vivant seuls. Il est difficile de croire que la ministre estime que 20\$ de plus par mois saura faire une réelle différence dans le budget de ces personnes lorsque vient le temps de se loger et de se nourrir* », signale le président du RQ-ACA, Pierre Valois.

Dans son document *La solidarité : une richesse pour le Québec* (p.14), il est étonnant de voir le gouvernement constater lui-même l'inefficacité de ses mesures à couvrir les besoins de bases des prestataires, puisqu'il avance que « *grâce à cette hausse, le revenu disponible couvrira 52,5% des besoins de base* »!

Comme l'a rappelé à juste titre l'Union des consommateurs dans leur communiqué à ce sujet : « avec ces 20 \$ qui s'ajoutent aux 604 \$ accordés auparavant, nous n'arrivons même pas à 50 % de la Mesure du panier de la consommation ou du Seuil de faible revenu, mesures élaborées par Statistiques Canada et qui déterminent le niveau de revenu suffisant pour se sortir de la pauvreté et permettre de vivre décemment et en santé. »

Pour sa part, le Collectif pour un Québec sans pauvreté indique que, « *considérant l'écart qui va demeurer entre le revenu des personnes assistées sociales visées par la bonification d'aujourd'hui et la couverture de leurs besoins, force est de constater le manque de conviction flagrant du gouvernement, qui se traduit par une bonification franchement insuffisante.* »

En ce sens, le RQ-ACA s'associe au Collectif pour un Québec sans pauvreté pour demander une hausse substantielle des prestations à l'aide sociale, et ce, dans les plus brefs délais afin que le Québec respecte enfin sa loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale déposée par ce même Parti québécois et adopté unanimement par l'Assemblée nationale en 2002.

Si certaines personnes s'exclameront que le gouvernement n'a pas d'argent, nous les encourageons à prendre connaissance du document de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publique « *Mettons la richesse à nos services* », lequel propose des alternatives fiscales qui rapporteraient plus de 10 milliards de dollars!⁽¹⁾

-30-

Pour information : Julie-Maude Beauchesne
Tél. : (514) 845-6386/514-212-2369 Courriel : communicationrq-aca.org

⁽¹⁾ Voir au <http://www.nonauxhausse.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>

